

L'Algérie ne fut pas une province turque

(1^{re} partie)

Cette inversion des tutelles, qui aboutit à la coagulation du pouvoir à l'intérieur de l'état-major de l'ALN et donc à vider de toute autorité : les instances collégiales civiles que sont le GPRA et le CNRA, entraînera des mouvements centrifuges dangereux pour la cohésion de la révolution.

L'affaire des colonels en 1959 et la guerre des wilayas après l'indépendance en sont des conséquences directes.

Le commandant Moussa est nommé commandant des forces armées à la frontière est (Tunisie). Les négociations sont annoncées à Evian I. L'état-major met en place deux commissions pour préparer le dossier militaire.

Moussa quitte son poste de commandant des frontières tunisiennes au profit de Hassani. Il est membre de la commission militaire désignée pour participer aux négociations. Son nom est retenu avec celui de Hadjères.

Le GPRA désavoue ces nominations et demande à l'état-major et à Boumediène, son chef, de s'engager à son niveau le plus élevé. Ce sont finalement les commandants Kaïd Ahmed et Ali Mendjli, adjoints directs de Boumediène qui sont désignés avec le colonel Benaouda, chef de la délégation militaire qui sera présent à Evian II, en mars 1962.

C'est sur ce fond de crise qui culmine le 15 juillet 1961 avec la démission de l'état-major conduit par Boumediène que le commandant Moussa est nommé le 18 octobre par Ben Khedda, président du GPRA, comme chef d'état-major de l'ALN. La décision ne sera jamais appliquée. Boumediène n'a jamais donné son avis ou son commentaire sur cette nomination.

L'intrusion du commandant Moussa au sommet de la hiérarchie du pouvoir peut étonner parce qu'il n'a pas appartenu au sérail de l'état-major de Boumediène et n'a pas gravité non plus dans les sphères du GPRA.

Mohamed Ben Ahmed est porteur d'une conduite politique basée sur des principes de collégialité, de démocratie et de modernité. Il a connu les hommes qui dirigent maintenant le GPRA, et c'est leur présence dans le MTLD lors des années 1952-1953 qui suscite son adhésion. Les hommes sont Mehri, Benkhedda, Kiouane, Khane, Demaghatrouss, Ferroukhi, Yazid... Ces quelques éléments biographiques ne font que cerner les grands traits de cette personnalité qui a traversé avec une grande liberté d'esprit 60 ans d'histoire immédiate de l'Algérie.

Il serait incorrect de conclure, c'est-à-dire de fermer, cette biographie. Il n'y a ici que des indices, souvent généraux et imprécis, mais ces indices démontrent la richesse humaine et intellectuelle du personnage et en même temps la richesse et la complexité de notre histoire irréductible à une vision univoque et justificatrice.

B. M.

(*) Universitaire, chercheur

Par Sadek Benahmed Berkane (*)

"Et l'amour et la haine sont deux armes nécessaires dans la vie. Aucune nation ne peut survivre sans elles si elles sont utilisées bon escient"

A. Ben Bacis

Nous aimons dire que rien ne va plus depuis 1962 ? Est-ce à dire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes ? C'est-à-dire qu'entre 1830 et 1962, tout allait bien pour la nation algérienne !

Sinon la question qui s'impose d'elle-même par rapport à quelle situation, à quelle période de l'histoire de notre peuple nous affirmions, toute honte bue, que rien ne va plus depuis 1962 !

Parce que nous vous rappelons qu'avant 1962, nous étions colonisés et nous n'existions plus depuis le 5 juillet 1830. Il nous semble avoir compris que le peuple algérien n'était pas heureux sous la colonisation sinon il ne lui aurait pas livré bataille sur bataille depuis 1830 jusqu'au recouvrement de son indépendance : pas un jour ne s'est passé depuis la colonisation sans que les populations algériennes du Nord au Sud, d'Est en Ouest, livrent lutte sur lutte aux colons jusqu'à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Cette introduction étant faite, nous pouvons dire que rien ne va plus depuis 1830. Et cette affirmation est d'ordre historique, elle est connue et reconnue de toutes et de tous. La longue nuit coloniale venait de rendre gorge pour une aube nouvelle celle de la restauration de l'Etat algérien le 5 juillet 1962.

Et depuis cette date, nous n'avons pas encore opéré la soudure historique avec notre Etat occupé et détruit le 5 juillet 1830 qui n'a jamais été sous le joug ou la domination turque, absolument pas. Ce sont les formateurs de notre mémoire qui entretiennent cette méprise, ce faux en écriture historique. Il ne faut pas s'attendre des ennemis de tous les temps, en particulier depuis l'Islam, à une trêve ou à une contribution à la réhabilitation de notre histoire si nous-mêmes nous nous n'efforçons pas à la transcrire. Sommes-nous conscients qu'à travers les siècles, les religions et les civilisations, ce sont quand même des Algériens qui habitaient ce pays, nos ancêtres.

Quelle était l'organisation de nos Etats successifs à travers l'histoire, notre administration, notre droit et nos lois, nos coutumes et traditions, nos finances et notre économie, nos armées et nos politiques de sécurité et de défense depuis Massinissa et Youghourta ?

QUEL TAIT CET TAT ? L TAIT DES ALG RIENS QU UNE WILAYA OTTOMANE ?

Est-ce la faute aux citoyens d'aujourd'hui d'ignorer leur Histoire avec un grand H ? Et c'est là où nous doutons de la légitimité des pouvoirs établis depuis 1962 qui n'ont rien fait pour l'enseignement de celle-ci, par tous les moyens appropriés, dans le but de renforcer le sentiment national. Il nous arrive de douter et de nous poser la question de savoir si vraiment nous avons recouvert notre souveraineté en cette date du 5 juillet 1962 sur laquelle nous focalisons et disons que depuis lors rien ne va plus. Connaissions-nous l'Etat de Massinissa, de Youghourta, chef de la résistance anti-romaine et ainsi de suite jusqu'à notre Etat dans l'empire ottoman ? En quoi diffère l'union musulmane d'hier de l'union européenne d'aujourd'hui ? En un seul point : la puissance. La puissance, (économique, militaire, religieuse,



R.H. DE

agricole, commerciale, administrative, scientifique et industrielle de l'époque et d'aujourd'hui, technologique, sociale, culturelle, en un mot civilisationnel).

Beaucoup disent que l'Etat qui a présidé de nos destinées des Algériens durant trois siècles était non algérien, une wilaya turque, une partie de l'empire ottoman, un Etat turc, une régence, et dans tous les cas une partie indivisible de l'empire ottoman. Comme si nous étions par «inaptitude congénitale (1)» incapables de construire notre propre Etat ! Alors que nous étions hier une partie indivisible de l'empire phénicien, de l'empire romain et de l'empire ottoman. Non, nous n'avons jamais été une annexe d'aucun empire mais un Etat successif à travers l'histoire de notre civilisation : numide, rostémide, ziride, hamadite, zianide, jusqu'à la République de Baba Arroudj de 1516, jusqu'à l'Etat de l'Emir Abdelkader, jusqu'au GPRA, jusqu'à la République algérienne démocratique et populaire. Comme preuve, nous citons un traité conclu par le Dey Chaâbane avec Louis XIV le 19 septembre 1689 intitulé comme suit : Traité entre le roi très chrétien, saint Louis, le quatorzième du nom, Empereur de France et de Navarre et les Très Illustres Dey Chaâbane, Dey de la ville et du Royaume d'Alger. Le mot royaume a été cité 15 fois dans ce traité d'amitié. Ensuite, tous les traités conclus par l'Algérie durant ces trois siècles ne comportaient jamais une autre référence, un autre intitulé que celui de République ou de Royaume d'Alger : il n'y a absolument aucune référence à la Porte sublime, à l'Anatolie, au Califat ou à Istanbul. Encore faut-il signaler que les politiques des deux Etats algérien et ottoman s'opposaient parfois.

1- NOS RELATIONS AVEC LA FRANCE REMONTENT, L'AFIN DU XI^e SIÈCLE

La plus grande preuve étant que lorsque le Gouvernement d'Alger a été le premier dans le monde à reconnaître (reconnaissance officielle internationale) la diplomatie (2) sans laquelle les Etats n'existeront pas) la République naissante française en 1789, pour laquelle il a apporté un soutien (3) matériel, financier sans intérêt, stratégique (mise à disposition de nos ports pour l'approvisionnement en blé et en farine et réparation des navires de guerre français), le califat ottoman était parti prenante dans les alliances européennes contre la France, contre la Révolution et la République.

L'empire ottoman n'a reconnu la République française que bien après la République d'Alger. C'est de cette question que nous allons traiter pour démontrer encore une fois que l'Algérie fut un Etat souverainement indépendant

de la Porte sublime, le Califat ottoman, avec un argumentaire historique étayé par des archives officielles.

L'historien français Devouls (4) remonte les relations algéro-françaises au XIII^e siècle en notant : «Marseille avait des relations commerciales avec les côtes maghrébines depuis le XIII^e siècle en concurrence avec les Génois, les Pisans et les Catalans.» Marseille avait conclu avec Bougie (avec le roi Khaled Ibn Zakaria) un traité de commerce et de pêche au début du XIV^e siècle. Alors que l'historien américain Spencer (5) affirme que ce traité a été conclu au XII^e siècle et non au XIV^e siècle.

La France disposait à Bougie, à cette date, d'un consul en la personne de Peyre Jordans.

Par ailleurs, les traités de paix ou de commerce conclus par Alger et ses partenaires de l'époque notamment des pays d'Europe et les Etats-Unis portaient le libellé officiel de la République d'Alger (6) au début du XVIII^e siècle.

2- L'APPEL AUX FRÈRES BARBEROUSSE ET LA RENAISSANCE DE L'ATALG RIEN AVEC SA FLOTTE DE GUERRE L'GENDAIRE : 1516

En 1497, l'Espagne occupa Ceuta et Mellilla (7), le 23 octobre 1505, elle occupa Mers El Kébir, et le 18 mai 1509, c'est au tour d'Oran et d'Arzew de tomber et jusqu'en 1510 l'Espagne occupera Mostaganem Ténés, Dellys, Cherchell, Alger et Béjaïa, et même Tunis, où ils ont attaché leurs ânes aux portes de la mosquée Ezzitouna. Nous sommes en pleine déconfiture en Algérie (fin de règne de Yaghmourassen) et la débâcle de Grenade et ses suites.

Quatre frères de Mytilène en Grèce, de confession musulmane, Arroudj, Khier-Eddine, Mohamed Lyès et Ishak guerroyaient à Tunis contre les infidèles croisés, à la Goulette. Ils étaient marins d'une espèce aujourd'hui disparue. Et ils combattaient les Espagnols et protégeaient les Andalous en fuite au Maghreb.

Et c'est de Bougie occupée par les Espagnols qu'une délégation (8) est allée à leur rencontre pour leur demander d'aider l'Algérie à chasser les infidèles espagnols. Ainsi ils sont arrivés à Bougie où décéda Mohamed Lyès et fut blessé Arroudj. Ils restèrent à Jijel et à Bougie combattant féroce les Espagnols qu'ils ont vaincus. Ensuite, ils sont arrivés à Alger en 1516. Et c'est là, en chassant l'Espagne qu'ils bâtirent «l'Etat des Algériens» (9). Après la mort d'Ishak et de Arroudj en 1518, demeura Khier-eddine qui jeta les fondements de l'Etat dont Charles André Julien a dit, qu'«il a changé le cours de l'histoire africaine» (10) ! Le rôle de la marine de guerre algérienne est à souligner, car c'était une véritable marine de guerre (pirates ou corsaires, l'ensemble des marins militaires de l'époque de tous les pays s'appelaient ainsi). Son rôle de gendarme du monde avait précédé les Américains.

Mais pas aux dépens des causes justes. C'est ainsi qu'en vertu d'un traité de 1534, le capitaine Pacha Kheir-Eddine a secouru, en commandant, la flotte française à la demande de François 1^{er} roi de France.

Cette marine organisée comme bouclier de défense contre les invasions chrétiennes s'est transformée en une institution permanente dans le royaume d'Alger et ses membres émergeaient au budget de l'Etat, tel est le témoignage d'un historien français Henri Garrot (11). En plus des chantiers navals à Bougie, Cherchell, et ailleurs, il existait à Alger

deux chantiers navals dont l'un à Bab El Oued pour la construction des grands navires et l'autre à Bab Azoum pour les petits métiers.

Et cette flotte qui a secouru en premier l'empire ottoman à Lépante le 9 octobre 1571 contre la Sainte alliance (papaté, Espagne et Venise), ensuite pendant la guerre russo-ottomane de 1787, comme pendant la campagne de Napoléon en Egypte d'où il a été chassé par la marine algérienne en appui à la flotte ottomane. Et enfin en 1827 à Navarin en Grèce le 20 octobre pour mettre en pièce l'alliance tripartite russe, française et anglaise.

Et c'est la flotte algérienne, qui a laissé des plumes, qui allait faciliter l'invasion coloniale trois années après en 1830. Malgré «le plus riche trésor de l'univers» (12) Signalons que la France avait ses corsaires aussi. Un décret (13) du directeur du 15 février 1799 stipule clairement : «De la nécessité d'armer les corsaires français».

(A suivre)

1- E. T. Gautier : *Le passé de l'Afrique du Nord. (Les siècles obscurs de la Maghreb)* page 10 cité par Mouloud Kacem : La personnalité internationale de l'Etat algérien et son influence mondiale, Tome II, page 284.

2- Lettre du Dey d'Alger du 20 mai 1793 pour la reconnaissance de la République et le renouvellement des traités antérieurs. Recueil des traités de la France De Clerq pages 204 à 224 3^e Volume. Ministère des Affaires étrangères.

3- Correspondances des ministres citoyens de la République aux Illustres et Magnifiques Dey de la République d'Alger des 28 mars 1794 28 août 1794; 15 octobre 1794 (A Sidi Hassan ancien ami et allié de la nation française).

4- Devouls : archives du Consulat général de France à Alger.

5- W. Spincer : *L'Algérie à l'âge des Raïds*, traduit par le D^r Abdelkader Zoubadia, page 148.

6- E. Plantet : *Correspondances des Dey d'Alger avec la cour de France* 1579-1833.

7- Suite au traité de Tordesillas du 7 novembre 1494 entre les Espagnols et les Portugais. Approuvé par la papauté le 24 janvier 1506.

8- Envoyé par le roi Abdallah et son oncle Abderhamane Medjkane cité par Ahmed Toufik El Madani dans son livre *La Guerre de trois siècles entre l'Algérie et l'Espagne* page 162.

9- Ch. A Julien : *Histoire de l'Afrique du Nord*.

10- Ch. A Julien *Histoire de l'Afrique du Nord*, page 515 et 516 : «Ce fut une initiative venue d'Alger qui changea le cours de l'histoire africaine.»

11- *L'Islam en péril (en Algérie) sollicita bientôt l'intervention de ses rudes champions.* Cité par Mouloud Kacem Nait Belkacem dans son livre *La personnalité de l'Etat algérien avant 1830 et son influence mondiale*, page 50. Première édition 1985 Tome I.

12- H. Garrot : *Histoire générale de l'Algérie*, pages 380 à 384.

13- Xavier Barbon : *Histoire Nationale de l'Algérie* p. 117-118 cité par Mouloud Kacem. Page 78, Tome I.

14- De Martens : Recueil des principaux traités : Textes de la Révolution française pae 443-447 cité par M. Kacem.

S. B. B.